

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PORT D'HYERES (SAINT-PIERRE)

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 26 février 2021,
- le vote du budget primitif intervenu le 2 avril 2021,
- le vote de trois décisions modificatives en date du 28 mai, du 24 septembre et du 19 novembre 2021.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	8 913 956,08	9 660 894,66
Résultat reporté de 2020		<u>227 184,73</u>
Total des dépenses et des recettes	8 913 956,08	9 888 079,39
Solde d'exécution de la section d'exploitation	974 123,31	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	2 828 200,66	3 108 838,22
Résultat reporté de 2020		<u>1 090 907,66</u>
Total des dépenses et des recettes	2 828 200,66	4 199 745,88
Restes à réaliser	1 620 201,00	252 644,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	3 988,22	
Résultat global	978 111,53	

Le résultat de clôture s'établit à 978 K€. Il a été intégré par anticipation au budget primitif 2022.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements : 1,6 M€, en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement, pour les biens et 18 K€, en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement, pour les subventions reçues.

Les opérations dites « patrimoniales » constatent le transfert de frais d'insertions et de frais d'études en travaux (14 K€).

LA SECTION D'EXPLOITATION

L'exercice se clôture à +747 K€. Il convient d'y ajouter le résultat reporté de 2020 de 227 K€ soit un résultat cumulé de 974 K€.

I - LES RECETTES

La section d'exploitation dispose de ressources régulières constituées par :

- **les ventes de produits et les prestations de services.** La majeure partie de ces ressources est générée par les droits d'amarrage, la vente de carburant et les manutentions des zones d'activités.
- **les produits de gestion courante** concernent les redevances pour occupation de locaux du domaine portuaire (Centre Commercial du Nautisme, TLV, SOMAT).
- **les produits exceptionnels et reprises sur provisions**

Les produits de l'exercice s'élèvent à 9,6 M€ et sont en augmentation de 20% par rapport à 2020, année de crise sanitaire, durant laquelle une série d'exonérations a été accordée. Ce niveau de recettes est équivalent à celui de 2019.

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
Ventes de produits, services, marchandises	7 701 422,71	8 536 772,00	8 750 059,06	102,50%	13,62%
Autres produits de gestion courante	306 571,93	419 585,00	410 465,26	97,83%	33,89%
Reprises sur provisions	0,00	300 000,00	304 895,00	101,63%	
Atténuations de charges	18 839,88	108 477,00	101 709,49	93,76%	439,86%
Produits exceptionnels	8 725,37	45 500,00	76 173,90	167,42%	773,02%
TOTAL	8 035 559,89	9 410 334,00	9 643 302,71	102,48%	20,01%

a) Les ventes de produits, services, marchandises

Ces recettes s'élèvent à 8,75 M€ et représentent près de 91% des recettes réelles de l'exercice. Rappelons qu'en 2020, une série d'exonérations avaient été accordées afin de soutenir l'activité économique. En 2021, les exonérations se sont limitées à 6 mois sur les droits de terrasses. Ainsi, le produit a augmenté de 1 M€ (+13,62%). Il se ventile ainsi :

Comptes	Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
707	Redevances d'amarrage	4 948 770,14	5 279 282,00	5 295 878,47	100,31%	7,01%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 821 763,54	2 110 400,00	2 249 764,87	106,60%	23,49%
706	Prestations de services	726 459,40	810 800,00	849 569,69	104,78%	16,95%
7083	Locations diverses	97 345,27	238 710,00	251 604,32	105,40%	158,47%
7084	Mise à disposition de personnel facturée	58 077,09	49 880,00	47 727,10	95,68%	-17,82%
7087	Remboursement de frais	49 007,27	47 700,00	55 514,61	116,38%	13,28%
	TOTAL	7 701 422,71	8 536 772,00	8 750 059,06	102,50%	13,62%

Avec un montant global de 5,3 M€, les redevances d'amarrage représentent le produit le plus important. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 2 440 954 €
- redevances passagers : 2 767 270 €
- 4 postes TLV/STVM : 19 282 €
- taxes passagers : 68 371 €

Sous le titre « autres produits des activités annexes », nous retrouvons le produit relatif à la liste d'attente (25 K€) et à la cale de mise à l'eau (46 K€). Mais l'essentiel provient de la vente des carburants pour 2,2 M€.

Les prestations de services concernent les facturations de manutentions et de stationnement des deux zones d'activités, la zone de carénage et le port à sec, et totalisent un chiffre d'affaires de 850 K€.

Le poste des locations diverses enregistre l'occupation du domaine portuaire par les terrasses des bars et restaurants, le marché dominical sur le parking Robin et les nocturnes installées sur les quais durant la saison estivale. Le produit encaissé est de 244 K€.

La mise à disposition d'une parcelle pour le stockage de bateaux rapporte 7 K€ supplémentaires.

Enfin, en ce qui concerne les remboursements de frais, nous distinguons le remboursement :

- des frais de personnel par les ports annexes pour des charges portées par le port Saint-Pierre (charges salariales du personnel administratif, technique et propreté). Ces remboursements s'élèvent à 48 K€.
- du montant de la taxe foncière et des consommations d'eau par les occupants des locaux du Centre Commercial du Nautisme pour une somme totale de 56 K€.

b) Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre regroupe :

- les redevances du Centre Commercial du Nautisme (305 K€)
- les redevances d'occupation des dépendances du domaine portuaire (59 K€)
- le produit du stationnement (51 K€)

c) Les reprises sur provisions

D'un montant de 305 K€, elles concernent :

- la reprise de la provision, constituée à compter de 2018 (délibération n°5 du 30 mars 2018 et n°49 du 24/07/2020), relative à la valorisation des sédiments (300 K€) ;
- la reprise d'une partie de la provision pour créances douteuses (5 K€) correspondant aux titres admis en non-valeur.

d) Les atténuations de charges et les produits exceptionnels

D'un montant total de 178 K€, ces comptes enregistrent majoritairement :

- le remboursement du crédit d'IS (86 K€) ;
- la valorisation du stock final de carburant au 31 décembre (11 K€) ;
- la vente de l'élévateur à bateaux (43 K€)

II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières,
- l'impôt sur les bénéfices,
- les provisions et charges exceptionnelles.

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 7,3 M€ (+11,05%), sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
Charges à caractère général	3 468 301,66	4 180 298,73	4 028 453,30	96,37%	16,15%
Charges de personnel	2 491 806,48	2 553 720,00	2 521 855,24	98,75%	1,21%
Provisions	100 000,00	373 111,00	373 111,00	100,00%	273,11%
Charges financières	195 219,16	155 589,00	154 051,88	99,01%	-21,09%
Charges exceptionnelles	88 764,91	76 677,00	75 039,28	97,86%	-15,46%
Impôt sur les bénéfices	189 158,00	75 000,00	73 851,00	98,47%	-60,96%
Autres charges de gestion courante	9 995,05	40 764,00	40 237,68	98,71%	302,58%
TOTAL	6 543 245,26	7 455 159,73	7 266 599,38	97,47%	11,05%

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 4 M€ soit un peu plus de la moitié des dépenses réelles.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	V°
602 et 603	Achat de carburant et stock	1 483 738,25	1 874 200,00	1 820 910,98	97,16%	22,72%
60xx	Autres achats	438 311,57	442 301,73	427 372,42	96,62%	-2,50%
61 et 62	Prestations de services	802 892,30	1 092 057,00	1 011 713,70	92,64%	26,01%
63	Autres impôts et taxes	743 359,54	771 740,00	768 456,20	99,57%	3,38%
	TOTAL	3 468 301,66	4 180 298,73	4 028 453,30	96,37%	16,15%

Les achats de carburant constituent la part la plus importante de ces charges avec 1,8 M€.

Parmi les autres achats, 64% concernent les fluides avec une somme de 273 K€. Le reste est affecté aux fournitures de bureau, carburant pour les véhicules et les bateaux et toutes les fournitures nécessaires à l'équipe travaux pour l'entretien des ports.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 1 M€ dont :

- l'entretien des quais et l'enlèvement des déchets. C'est l'un des plus gros postes de dépenses avec un cumul de 371 K€ ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 69 K€ ;
- la maintenance des matériels et équipements dont les appareils de levage de la zone de carénage, pour 52 K€ ;
- l'entretien et la réparation des fuites sur le réseau pour 36 K€ ;
- les assurances avec 32 K€ ;
- les honoraires pour 29 K€ ;
- l'entretien des bâtiments pour 23 K€ ;
- l'affranchissement et les frais de télécommunications pour 23 K€ ;
- le reste concernent la location de matériel, les frais bancaires, les insertions ...

L'opération d'aménagement du terrain des Ourlèdes à hauteur de 194 K€ explique l'augmentation de 26% de ce poste.

S'agissant des impôts et taxes, sur les 768 K€, 342 K€ concernent les taxes foncières et 167 K€ la redevance domaniale. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la CVAE, la redevance spéciale et la taxe de séjour.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2,5 M€ (+1,21%). Elles représentent moins de 35 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'ensemble des agents représente une enveloppe de 2 M€.

Le personnel de la ville impacte les budgets des ports au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 512 K€ en 2021.

c) Les provisions

La décision de provisionner appartient toujours à l'assemblée délibérante y compris dans le cas de provisions rendues obligatoires par la loi.

Ainsi, pour ce budget, trois types de provisions ont été constituées :

- pour gros entretien afin de répartir de lourdes charges sur plusieurs exercices, 223 K€ (délibération n°25 du 02/04/2021) ;
- pour risque contentieux RH, 93 K€ (délibération n°1 du 28/05/2021) ;
- pour créances douteuses, 57 K€ (délibération n°24 du 02/04/2021).

d) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 154 K€ contre 195 K€ en 2020.

Les frais financiers représentent 2 % des dépenses réelles d'exploitation.

e) Les autres charges

D'un total de 189 K€, ces charges représentent moins de 3% contre 288 K€ en 2020.

Figurent entre autres dans ces comptes :

- l'impôt sur les bénéfices au titre des acomptes avec 74 K€ ;
- l'indemnité pour manque à gagner versée à HEP pour 47 K€ ;
- des pertes sur créances irrécouvrables, 40 K€ ;
- la subvention versée à la SNSM, 18 K€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.

L'exercice se clôture par un excédent de 281 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2020 de 1,1 M€ et un solde de restes à réaliser de -1,4 M€ soit un résultat cumulé de 4 K€.

I - LES RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont constituées de ressources propres et de ressources externes comme les subventions et les emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Dotations, fonds divers et réserves	291 730,72	291 730,72		100,00%
Subventions	308 182,00		252 644,00	81,98%
Emprunts	352 744,00	350 000,00		99,22%
Autres	814 666,00	806 014,15		98,94%
TOTAL	1 767 322,72	1 447 744,87	252 644,00	96,21%

Les dotations, fonds divers et réserves concerne uniquement l'affectation du résultat telle que présentée par délibération n° 14 du 02/04/2021.

S'agissant des subventions d'investissement, aucun versement n'est intervenu en 2021. Elles apparaissent donc en restes à réaliser. Elles concernent :

- l'installation de séparateurs d'hydrocarbures sur l'aire de carénage (versement reçu le 11/04/2022 pour 119 K€) ;
- la conformité ICPE de la station d'avitaillement pour 141 K€.

Dans le cadre de l'appel à l'emprunt, la commune a sollicité plusieurs établissements bancaires pour un emprunt à souscrire de 350 K€ à taux fixe sur 15 ans. La commune a reçu deux offres :

- Crédit agricole au taux de 1,08 %
- La Banque Postale au taux de 0,67 %

Le contrat de prêt, destiné à financer la station d'avitaillement sur pontons flottants et l'élévateur à bateaux, a été signé en décembre avec la Banque Postale et les fonds encaissés en janvier 2022

Les autres recettes, d'un montant de 806 K€, concernent majoritairement la refacturation à la commune des travaux portant sur l'espace nautique (délibération n°7 du 19/11/202).

II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées majoritairement des dépenses d'équipement et des remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	130 782,84	39 702,37	31 197,12	54,21%
Immobilisations corporelles	2 590 938,14	1 277 267,34	1 281 158,23	98,75%
Immobilisations en cours	48 900,00			0,00%
Opération Centre Commercial du Nautisme	598 018,40	290 172,75	307 845,65	100,00%
Emprunts / cautions	1 671 950,00	1 189 729,60		71,16%
TOTAL	5 040 589,38	2 796 872,06	1 620 201,00	87,63%

a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2021, les dépenses d'équipement représentent 1,6 M€ complétées de 1,6 M€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Budget 2021	Mandaté	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 783	39 702	31 197
2031	Frais d'études	114 496	34 148	26 197
	Station d'avitaillement	59 446	33 248	26 197
	AMO - déplacement de la ZA1	50 000		
	Autres	5 050	900	
2033	Frais d'insertions	14 032	4 302	4 000
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	2 255	1 252	1 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 590 938	1 277 267	1 281 158
2131	Bâtiments	600	594	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements	4 300	0	4 276
	Passage alarme IP	4 300		4 276
2153	Installations à caractère spécifique	2 087 924	896 340	1 174 169
	Station d'avitaillement sur pontons flottants	223 437	222 729	
	Mouillages	466 132	332 541	119 401
	Séparateur d'hydrocarbures	206 537	203 258	3 280
	Conformité ICPE - station d'avitaillement	955 746	600	955 136
	Electrovannes/bornes sourcelec/débimètres	31 242	34 114	
	Bornes T1 et T2 / automates	59 200	59 106	
	Portique parking Robin	9 129	8 890	
	Joues quai 3400	15 700	15 214	
	Déplacement TGBT	100 000		96 352
	WIFI 3ème bassin	15 200	15 188	
	Echelles de sécurité	5 600	4 700	
2154	Matériel industriel	428 559	340 084	83 283
	Racks pour stockage bateaux	36 286		36 286
	1 remorque pour pompe mobile eaux noires	416		416
	Outillage	4 717	5 517	217
	Elevateur à bateaux	290 000	296 000	
	Fourche FENWICK	34 310		31 088
	Remorques / ZA3	20 000		15 276
	Bornes télescopiques + 3 caméras	10 440	6 077	
	Machine à fabriquer des plaques	7 540	7 536	
	1 drone sous marin	2 500	2 499	
	Corbeilles propreté / containers	14 200	14 306	
	Barrages de confinement HARBO BOOM	8 150	8 150	
2182	Matériel de transport	27 000	25 679	0
	Coque	9 548	8 548	
	1 fourgon électrique - équipe travaux	17 452	17 131	
2183	Matériel de bureau et informatique	10 884	7 522	3 206
2184	Mobilier	1 237	1 001	0
2188	Autres	30 434	6 047	16 224
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	646 918	290 173	307 846
2313	Constructions	598 018	290 173	307 846
	Réhabilitation CCN	598 018	290 173	307 846
238	Avances forfaitaires	48 900	0	0
	Mise aux normes station d'avitaillement	48 900		
	TOTAL	3 368 639	1 607 142	1 620 201

b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 1,2 M€. Le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'établit 8,9 M€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget du Port d'Hyères (Saint-Pierre) qui dégage un résultat cumulé de 978 111,53 €.